

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit:** EASYLINE LINE MARKING PAINT PART B

**Code stock:** 46034 Part B

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation du produit:** Line Marking Paint

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Nom de la société:** Rocol

ROCOL House

Swillington

Leeds

West Yorkshire

LS26 8BS

ENGLAND

**Tél:** +44 (0) 113 232 2700

**Fax:** +44 (0) 113 232 2740

**Email:** [customer-service@rocol.com](mailto:customer-service@rocol.com)

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Tél (en cas d'urgence):** +44 (0) 113 232 2600

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification (CLP):** Skin Corr. 1C: H314

**Effets indésirables:** Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Éléments d'étiquetage:**

**Mentions de danger:** H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**Pictogrammes de danger:** GHS05: Corrosion



**Mentions d'avertissement:** Danger

**Conseils de prudence:** P260: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## EASYLINE LINE MARKING PAINT PART B

Page: 2

protection des yeux/du visage.

P301+330+331: EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+361+353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

P304+340: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310: Appeler immédiatement un.

P264: Se laver soigneusement après manipulation.

### 2.3. Autres dangers

**PBT:** Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Ingrédients dangereux:

OXIRANE, REACTION PRODUCTS WITH AMMONIA N-BENZYL DERIVATIVE

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
-	1191251-49 -6	-	Skin Corr. 1C: H314; Eye Dam. 1: H318; Aquatic Chronic 3: H412	1-10%

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

**Contact avec la peau:** Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Tremper la peau affectée dans beaucoup d'eau pendant 10 minutes ou plus si la substance persiste sur la peau. Transférer à l'hôpital en cas de brûlures ou de symptômes d'empoisonnement.

**Contact avec les yeux:** Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Transférer à l'hôpital pour un examen approfondi.

**Ingestion:** Si le blessé est conscient, lui donner immédiatement 1/2 litre d'eau à boire. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer le vomissement. Si le blessé est inconscient, vérifier la respiration et pratiquer la respiration artificielle le cas échéant. Si le blessé est inconscient et que la respiration est bonne, le mettre en position de réanimation. Transférer à l'hôpital le plus rapidement possible.

**Inhalation:** Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Si le blessé est inconscient et que la respiration est bonne, le mettre en position de réanimation. Si le blessé est conscient, veiller à le faire asseoir ou le faire

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## EASYLINE LINE MARKING PAINT PART B

Page: 3

coucher. Si la respiration devient saccadée, faire asseoir le blessé et lui faire inhaler de l'oxygène si disponible. Transférer à l'hôpital aussitôt que possible.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Contact avec la peau:** Risque de formation de cloques. Risque d'ulcération progressive si le traitement n'est pas immédiat.

**Contact avec les yeux:** Risque de brûlure de la cornée. Risque de provoquer des lésions permanentes.

**Ingestion:** Risque de brûlure corrosive du contour des lèvres. Risque de vomissement de sang. Risque de saignement de la bouche ou du nez.

**Inhalation:** Risque de respiration saccadée avec sensation de brûlure dans la gorge. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

**Effets différés / immédiats:** Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Traitement immédiat / spécifique:** Prévoir des bains oculaires sur les lieux.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction:** Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers d'exposition:** Corrosif. En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Conseils aux pompiers:** Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles:** Prévenir immédiatement la police et les pompiers. A l'extérieur, veiller à ce que les personnes présentes soient du côté du vent et loin de la zone dangereuse. Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Ne tenter aucune action sans avoir préalablement enfilé des vêtements de protection appropriés - voir la section 8 de la FDS. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Préc's pour l'environnement:** Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Procédures de nettoyage:** Le nettoyage ne doit être exécuté que par du personnel qualifié qui connaît bien la

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## EASYLINE LINE MARKING PAINT PART B

Page: 4

substance spécifique. Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections:** Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Cond's pour la manipulation:** Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Éviter que la formation ou la présence de buée dans l'air.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de stockage:** Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

**Emballage approprié:** A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisations finales particulières:** Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Valeurs limites d'exposition:** Donnée non disponible.

### DNEL/PNEC

**DNEL / PNEC** Donnée non disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique:** Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

**Protection respiratoire:** Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence.

**Protection des mains:** Gants en PVC. Gants résistants aux bases.

**Protection des yeux:** Lunettes de sécurité à protection intégrale. S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate.

**Protection de la peau:** Vêtement de protection imperméable.

**Environnementaux:** Pas de données disponibles

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État:** Liquide

**Couleur:** Various

**Odeur:** Odeur caractéristique

**Degré d'évaporation:** Non applicable.

**Solubilité dans l'eau:** Modérément soluble

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EASYLINE LINE MARKING PAINT PART B

Page: 5

**Viscosité:** Non applicable.

**Point/Domaine d'ébul. °C:** Donnée non disponible.

**Point/Domaine de fusion °C:** Donnée non disponible.

**Limites d'inflam. %: infér:** Donnée non disponible.

**supér:** Donnée non disponible.

**Pt d'éclair °C:** >200

**Coeff. de part. n-octanol/eau:** Donnée non disponible.

**Auto-inflammabilité°C** Non applicable.

**Pression de vapeur:** Donnée non disponible.

**Densité relative:** Non applicable.

**pH:** Donnée non disponible.

**VOC g/l:** 16

## 9.2. Autres informations

**Autres informations:** Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité:** Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique:** Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Réactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter:** Chaleur.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières à éviter:** Oxydants forts. Acides forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomp. dang:** En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Dangers pertinents pour le produit:

Danger	Voie	Base
Corrosion cutanée/irritation cutanée	DRM	Dangereux : calculé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	OPT	Dangereux : calculé

### Symptômes / Voies d'exposition

**Contact avec la peau:** Risque de formation de cloques. Risque d'ulcération progressive si le traitement n'est pas immédiat.

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EASYLINE LINE MARKING PAINT PART B

Page: 6

**Contact avec les yeux:** Risque de brûlure de la cornée. Risque de provoquer des lésions permanentes.

**Ingestion:** Risque de brûlure corrosive du contour des lèvres. Risque de vomissement de sang.  
Risque de saignement de la bouche ou du nez.

**Inhalation:** Risque de respiration saccadée avec sensation de brûlure dans la gorge. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

**Effets différés / immédiats:** Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Écotoxicité:** Donnée non disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité:** Donnée non disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation:** Donnée non disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité:** Absorbé rapidement par la terre.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT:** Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Effets nocifs divers:** Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Opérations d'élimination:** Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets. Dispose of as water soluble chemical waste Traitement biologique non spécifié ailleurs dans la présente annexe, aboutissant à des composés ou à des mélanges qui sont éliminés selon un des procédés énumérés à la présente annexe.

**Code CED:** 08 02 99

**Élimination des emballages:** Nettoyage à l'eau. Traiter les eaux de lavage pour les résidus du produit.

**Note:** L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Classe de transport:** Ce produit n'est pas classé pour le transport.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EASYLINE LINE MARKING PAINT PART B

Page: 7

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Règlements spécifiques:** Non applicable.

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Autres informations

**Autres informations:** Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.

Établie conformément à REACH.

**Phrases de rubrique 2 et 3:** H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Désistement juridique:** Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.